

*Réunion du Conseil Municipal
du 15 décembre 2022*

compte-rendu du « quart d'heure citoyens »

M Thierry BALLEREAU : *« la fréquentation des piétons, des enfants en trottinette ou à vélo est en augmentation sur le chemin bas (nouvelles constructions...) D'un autre côté des automobilistes adeptes de la vitesse peuvent à tout moment être à l'origine d'un drame. A certains moments les riverains sont obligés de faire un signe aux "chauffards" pour réduire la vitesse trop élevée sur cette voie (chemin). Est-il possible en concertation avec les riverains d'étudier la mise en place d'un dispositif susceptible de casser cette vitesse excessive ? Je joins les photos d'une perte de contrôle qui a eu lieu le lundi 12 décembre. Je compte sur la compréhension des élus »*

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : il reconnaît cette situation ayant lui-même pu en faire le constat. Malheureusement ces incivilités existent sur l'ensemble des voies de la commune. Il propose qu'un projet d'aménagement dans la partie urbanisée du chemin soit étudiée en concertation avec les riverains.

M Thierry BALLEREAU déplore la lenteur des prises de décisions par les municipalités successives, ce signalement ayant déjà été fait depuis maintenant plus de 3 ans

M Julien GUIBERT suggère à M Ballereau de prendre des photos des véhicules en excès de vitesse et de les communiquer au policier municipal

Mme GUILLE revient sur le sujet qu'elle a évoqué lors du ¼ d'heure citoyen du 9 novembre 2022, constatant que la situation n'a pas évoluée. Les arbres n'ont pas été abattus et la haie n'a pas été replantée

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : la commune ayant des difficultés à joindre le propriétaire des arbres, un courrier officiel lui sera adressé afin qu'il procède à une expertise et si cela s'avère nécessaire qu'il fasse abattre les arbres. Pour ce qui est de la haie, une replantation est prévue au cours de l'hiver.